

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DDCT 33 Modification de la fixation des périmètres des conseils de quartier du 20^{ème} arrondissement.

Mme Pauline VERON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2143-1 et L.2511-10-1 ;

Vu la délibération n°2002 – DVLR – 83 en date des 8 et 9 juillet 2002 du conseil de Paris ;

Vu la délibération n° 20.2014.332 du 4 décembre 2014 du conseil du 20^{ème} arrondissement ;

Vu l'avis du conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 5 mars 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet au vote une modification des périmètres des quartiers constituant la commune de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Les périmètres des quartiers dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, fixés par la délibération du conseil de Paris n°2002 – DVLR – 83 en date des 8 et 9 juillet 2002, sont modifiés comme suit.

Article 2 : Sont créés 7 conseils de quartiers dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, dont les périmètres figurent en annexe 1.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO